

# REGLEMENT DU JEU TRIDBULL

## Article 1 - Organisation

Le **TRIDBULL**, jeu d'évaluation de la course camarguaise, est organisé par l'association **VAUVERT PLUS** (Association déclarée le 7 janvier 2011 - N° Siret 828 118 968 00019) en partenariat avec **coursecamarguaise.com** et l'**Union des Jeunes de Provence et du Languedoc**.

## Article 2 - Objet du jeu

Le jeu qui est entièrement gratuit consiste à remplir à partir d'un Smartphone ou d'un ordinateur une grille d'évaluation de la course de taureaux sélectionnée et de la comparer avec celle établie par une personnalité qualifiée.

## Article 3 - Date et durée

Le jeu se déroule chaque week-end ou jour férié pendant la saison taurine du mois d'avril au mois d'octobre.

## Article 4 - Participation

Le jeu est accessible via le site internet [www.vauvert-plus.com](http://www.vauvert-plus.com) et sur la page Facebook [www.facebook.com/tridbull/](http://www.facebook.com/tridbull/).

La participation est ouverte à toute personne physique résidant en France Métropolitaine. La participation est limitée à une seule fois par personne et par jour (même nom, même adresse mail).

La participation est strictement nominative et le joueur ne peut en aucun cas jouer pour le compte d'autres participants.

## Article 5 - Modalités

Pour participer, il suffit de se rendre sur la page dédiée au jeu : **tridbull.fr**, de rentrer son nom et son adresse mail, de cocher les cases proposées et d'envoyer sa grille obligatoirement **avant minuit le jour de la course**.

## Article 6 - Changements dans la composition ou le déroulement de la course

En cas de changement de dernière minute dans le déroulement ou la composition de la course et dans l'impossibilité pour l'organisateur de modifier le formulaire du jeu, les taureaux ou raseteurs remplacés ne seront pas notés pas plus que leur remplaçant.

## Article 7 - Dotation

Le jeu est doté d'un prix récompensant le gagnant lors de chaque course. Le lot est composé de 2 places pour une prochaine course dans les arènes organisatrices, d'un cadeau promotionnel, d'un coffret de 3 bouteilles de vin et éventuellement d'une revue, d'un livre ou d'un magazine sur la course camarguaise.

## Article 8 - Désignation des gagnants

Chaque lendemain de jeu, après traitement informatique des formulaires de participation, le joueur qui aura établi une grille identique à celle de la personnalité qualifiée (après avoir été éventuellement départagé par la question subsidiaire) sera désigné le gagnant. Il sera informé par courriel dans les 3 jours ouvrés suivant la date du jeu.

Si l'adresse électronique est incorrecte ou ne correspond pas à celle du gagnant, ou si pour tout autres raisons liées à des problèmes techniques ne permettant pas d'acheminer correctement le courriel d'information, l'organisateur ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable.

Le nom des gagnants sera mis en ligne et publié sur les sites [vauvertplus.com](http://vauvertplus.com), [facebook.com/tridbull/](https://facebook.com/tridbull/) et [coursecamarguaise.com](http://coursecamarguaise.com).

Les lots pourront être retirés auprès de l'organisateur (Association VAUVERT PLUS, Centre culturel Robert Gourdon, 2 avenue Robert Gourdon - 30600 Vauvert). Les lots d'un poids inférieur à 100 g pourront être envoyés directement par courrier simple au gagnant après communication de son adresse postale.

#### **Article 9 - Responsabilité**

L'organisateur ne saurait être tenu responsable, sans que cette liste soit limitative de toute défaillance technique, matérielle ou logicielle de quelque nature que ce soit, les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau et l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels.

La participation au Jeu implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites d'Internet tant en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse pour consulter, que pour interroger ou transférer des informations.

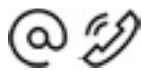
La participation à ce jeu implique l'acceptation sans réserve du règlement dans son intégralité.

#### **Article 10 - Informatique et libertés**

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent jeu sont traitées conformément à la Loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978. Tous les participants au jeu, disposent en application de l'article 27 de cette loi, d'un droit d'accès ou de rectification aux données les concernant.

#### **Article 11 - Droits de propriété littéraire ou artistique**

Conformément aux lois régissant les droits de propriété littéraire et artistique, la reproduction et la représentation de tout ou partie des éléments composant ce jeu sont strictement interdites.



**vauvert.plus@gmail.com**

**tél : 06 23 78 33 95 – 06 51 23 34 97**